

20 familles de demandeurs d'asile à la rue avec leurs enfants!

Nous, associations et citoyens, témoignons de ce que 20 familles avec enfants qui ont fui la persécution dans leur pays d'origine, sont à la rue depuis lundi 3 juin 2013, au mépris des libertés fondamentales garanties par la France.

Il s'agit de près de 80 personnes dont certaines sont particulièrement vulnérables en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur handicap.

La majorité de ces familles aurait dû être prise en charge, le temps de l'instruction de leur dossier, par un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile. A défaut de places disponibles, elles doivent être hébergées via le dispositif d'urgence du 115.

En tout état de cause, l'arrêt du Conseil d'Etat du 10 février 2012 affirme qu'il *« appartient aux autorités de l'Etat de mettre en œuvre le droit à l'hébergement d'urgence reconnu par la loi à toute personne sans abri qui se trouve en situation de détresse médicale, physique et sociale. »*

La préfecture, qui a la responsabilité des moyens alloués à l'hébergement d'urgence, refuse d'appliquer du droit en vigueur et laisse familles et jeunes enfants, souvent scolarisés, dans une situation indigne et désastreuse.

C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement mardi 11 juin place Pey Berland à 14h, en face de la mairie. Les familles devraient nous rejoindre. Nous envisageons une occupation avec campement sur la place, si la préfecture ne donne pas immédiatement des réponses concrètes et rapides à la détresse de ces familles dont le traitement actuel n'est que mépris et injustice.

**Pour le respect de la loi
par tous et pour tous :
Rassemblement, mardi 11 juin
14h, place Pey Berland**